



Monsieur Serge MORVAN
Préfet des Yvelines

Préfecture des Yvelines
1 rue Jean Houdon
78000 Versailles

Mardi 17 mai 2016

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Préfet,

En tant que chef d'établissement coordinateur de l'établissement scolaire Saint Jean Hulst et présidente de l'APEL (Association des Parents de l'Ecole Libre), nous avons pris connaissance de l'installation prochaine, par la Préfecture des Yvelines, d'une PADA au 2 rue Laurent Gaudet au Chesnay.

Ce bâtiment se situe aux abords de notre établissement scolaire qui accueille environ 2400 élèves du lundi au samedi.

Dans le souci d'assurer la circulation de nos élèves, en toute sécurité, aux heures d'entrée et de sortie scolaires soit : 8h10 – 9h10 - 11h20 – 12h20 - 13h20 – 14h20 – 15h30 – 16h30 – 17h30, nous vous demandons, par ce courrier, de mettre à disposition un nombre conséquent d'agents de police ou d'agents de sécurité à ces différentes heures aux abords de notre établissement scolaire, à l'angle de la rue Lacordaire et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, du lundi au samedi, dès le premier jour d'accueil des demandeurs d'asile.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Et dans l'attente votre réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations les meilleures.

Anne de Charnacé
Présidente de l'APEL de Saint Jean Hulst

Marie-Hélène Delouis
Chef d'établissement coordinateur
Saint Jean Hulst

Copie à : Monsieur Philippe Brillault, Maire de la ville du Chesnay
Monsieur François de Mazières, Maire de la Ville de Versailles
Conseil Général
Conseil Départemental